

Montant du marché	Publicité		Mode de passation	
	(Marchés de travaux)	(Marchés de fournitures ou prestations de services)	(Marchés de travaux)	(Marchés de fournitures ou prestations de services)
< 4 000 € HT	Aucune publicité obligatoire	Aucune publicité obligatoire	Procédure adaptée (aucune mise en concurrence)	Procédure adaptée (aucune mise en concurrence)
< 90 000 € HT	Publicité adéquate (support libre)	Publicité adéquate (support libre)	Procédure adaptée	Procédure adaptée
>= 90 000 € HT ET < 210 000 € HT ou	BOAMP obligatoire +plateforme de dématérialisation +Journal d'annonces légales + publication spécialisée le cas échéant	BOAMP obligatoire +plateforme de dématérialisation +Journal d'annonces légales + publication spécialisée le cas échéant	Procédure adaptée	Procédure adaptée
>= 210 000 € HT < 5 270 000 € HT		BOAMP et JOUE obligatoires +plateforme de dématérialisation (DEMATIS)	Appel d'offres ou marchés négociés ou dialogue compétitif	Appel d'offres (ou marchés négociés ou dialogue compétitif dans des conditions bien spécifiques)
>= 210 000 € HT > 5 270 000 € HT	BOAMP et JOUE obligatoires +plateforme de dématérialisation	BOAMP et JOUE obligatoires +plateforme de dématérialisation	Appel d'offres (ou marchés négociés ou dialogue compétitif dans des conditions bien spécifiques)	Appel d'offres (ou marchés négociés ou dialogue compétitif dans des conditions bien spécifiques)